

Quelques stratégies évolutives des franco-protestants (1830-1920)

CATHERINE HINAULT¹

1. Membres officiels et membres officieux des paroisses franco-protestantes

Au fil du XIX^e siècle et de la reprise en main des paroisses rurales par les ultramontains, la distanciation d'avec le rituel catholique se fera de plus en plus souterraine car la « religion d'habitude [qu'est le catholicisme] [sera] entrée dans la culture au point qu'il [sera] socialement interdit d'avouer sa dissidence »². Restera une forme de catholicisme nominal, autrement dit de pure forme, apanage des notables de village. Ainsi, cet affranchissement confessionnel et, plus largement, culturel, exigera des transfuges aplomb, processus réflexif et réévaluation identitaire, souvent accompagnés de stress acculturatif auquel venaient fréquemment s'ajouter des sanctions sociales, soit tout un éventail de discriminations allant des tracasseries de voisinage ou intra-familiales à la perte d'emploi, en passant par les charivaris cruels ou le harcèlement.

La curiosité des Canadiens français pour le protestantisme évangélique pourrait donc de prime abord se résumer d'une formule : l'audace, sinon l'héroïsme, des timides. Pour leurs premières prises de contact avec « la nouvelle religion »³, il leur fallait en effet déjouer la surveillance étroite du prêtre de la paroisse et souvent, du voisinage. Dans les rapports annuels des Églises baptiste ou presbytérienne⁴, les exemples sont innombrables d'assemblées de prières aux effectifs subitement augmentés lorsqu'elles se tenaient à la nuit tombée, y compris à Roxton Pond, qui comptait



Album du Protestantisme français, I, p. 89

pourtant 11 % de franco-protestants, mais il faut dire que le presbytère y était situé en face de la « mitaine »⁵. Dans un tel contexte, ce n'est pas pour surprendre si le nombre des « compagnons de route » du protestantisme évangélique, considérés par les pasteurs comme des protestants de cœur (« Protestants at heart »⁶) ou quasiment protestants (« virtually protestants »⁷), excédait de beaucoup celui des professants, pour la plus grande désolation desdits pasteurs. La cause la plus immédiatement visible est bien la pression exercée par l'endogroupe⁸, bien qu'elle se relâchât par moments, selon la conjoncture politique ou la personnalité d'un prêtre. Ce dernier pouvait en effet faire ou défaire la réceptivité d'une paroisse au prosélytisme des missionnaires, comme en témoigne cette remarque du curé Foisy dans une lettre à son évêque à propos de la marche à suivre pour réintégrer un « apostat » de Roxton Pond qui, sans avoir pourtant « apostasié directement, est toujours sous l'effet de l'excommunication, au moins extérieurement, car il a adhéré à la secte protestante »⁹.

Un dénommé Dubeau résume parfaitement la lecture commune chez les évangéliques de cette « affiliation officieuse », lui qui fut à la fois « le premier homme qui accepta la vérité » au Petit-

Brûlé, près de Montréal et celui « qui n'eut jamais le courage d'abandonner l'Église romaine »¹⁰. Certes, deux générations sont parfois nécessaires à l'implantation du protestantisme au sein d'une famille. Ce fut le cas chez les Dubeau¹¹ mais cette adhésion officielle constitue un pas que beaucoup ne franchiront jamais suffisamment pour infléchir les statistiques, en dépit de leurs convictions :

« De nombreuses familles catholiques nous ont ouvert leur porte, ont admis la spiritualité plus élevée de notre religion (sic) et lisent très fréquemment la Bible, sans pour autant parvenir à rompre les liens qui les attachent à leur Église et à leur communauté »¹².

Plus irritant encore pour les pasteurs, ce statut de « membre officieux » peut s'éterniser. En 1893, à la Grande-Ligne, le pasteur Parent signale le désir récent d'accéder au baptême par immersion chez un membre âgé de plus de soixante-dix ans qui depuis des années parcourt près de quinze kilomètres à pied pour assister à l'office dominical : « Bien qu'il soit protestant de fait depuis de nombreuses années, il ne s'est jamais affilié à une Église et a même été jusqu'à assister à la messe, probablement pour éviter les brimades », (notre traduction)¹³. Un autre, s'adressant

au colporteur en 1882, admet volontiers vivre au quotidien cette dichotomie spirituelle : « Intérieurement, je ne suis pas plus catholique romain que vous ne l'êtes et tout en étant pratiquant, je ne crois pas aux enseignements du prêtre »¹⁴.

Le nuancier des modalités d'appropriation de l'altérité, révélé par ces quelques anecdotes parmi des dizaines, nous fait pénétrer au cœur du processus interculturel où s'entretissent la curiosité et l'appréhension. De la simple lecture de tracts au baptême par immersion, se dessine une palette comportementale d'où se détache une catégorie d'individus, celle des « membres officiels », qui l'emportent nettement sur les deux autres en « surface » textuelle dans les rapports annuels. Si on leur adjoint les sympathisants sans attaches, les Canadiens français personnellement touchés par le phénomène évangélique sans s'être nécessairement convertis pourraient bien représenter trois fois plus d'individus que n'en font état les recensements. En adaptant au contexte québécois la théorie des « trois cercles » utilisée pour l'étude des évangéliques en France par Fath¹⁵, nous avons montré qu'il était nécessaire de dépasser le cadre restrictif des professants pour rendre compte au plus près d'une géométrie élargie de l'interculturalité¹⁶ dans le sud-ouest du Québec¹⁷.

Pour commencer, sur 44 familles baptistes francophones présentes en 1903 à Roxton Pond, soit environ 300 personnes¹⁸, seuls 51 membres sont comptabilisés par le pasteur. Ce clivage se précise au fil des rapports annuels, notamment de l'Église presbytérienne, dont les statistiques dissocient clairement les membres officiels ou professants (« Church members ») des « membres officiels », régulièrement présents aux rencontres dominicales (« Sabbath attendance »), parmi lesquels des individus recensés comme catholiques. Il faut leur ajouter les sympathisants, catégorie évolutive, dont le relevé de 1880 va jusqu'à faire figurer les membres des « Familles catholiques romaines présentes occasionnellement à l'office ou disposées favorablement à notre égard »¹⁹, soit vingt-cinq familles pour le seul village de Saint-Jude. De même, à Marieville, en 1897, le pasteur Lebeau (baptiste) signale que des cultivateurs de très bonne réputation²⁰ viennent des paroisses avoisinantes écouter ses prédications, sans en préciser le nombre mais il ajoute que de nombreux autres sont intéressés mais trop timides

Présence avérée des « membres officiels » dans quelques communautés évangéliques francophones du sud-ouest du Québec

Église presbytérienne du Canada/Comité d'évangélisation française

	Membres officiels « Church members »	Présence au culte « Sabbath attendance »	Rapport approx.	« Membres officiels »* nombre minimal**
1880	22	40	1,8	18
	25	50	2,0	25
	12	35	1,6	17
	8	25	3,1	17
	16	30	1,9	14
	150 (233)	00 (480)	2,0 (2,1)	150
1886	20	45	2,3	25
	10	40	4,0	30
	9	30	3,3	21
	18	55	3,0	37
	18	35 à 50	1,9 à 2,8	17 à 32
	49 117	70 à 80 75 à 200	1,4 à 1,6 0,6 à 1,7	21 à 31 - 42 à +83

Église évangélique francophone baptiste de la Grande-Ligne à Marieville

	Membres officiels (dont certains extérieurs au village de la congrégation)	Effectifs dominicaux	Rapport	« Membres officiels »* nombre minimal**
1895	60	125	2,1	45
1896	40	124	3,1	84
1897	44	84	1,9	40
1902	56 (200)	±100 (433)	1,8 (2,2)	±44

* Les enfants des professants fréquentant l'école du dimanche de manière séparée, ils n'entrent pas dans ce décompte. Pourtant si on les ajoute aux effectifs dominicaux pour 1886 par exemple, on compte 164 enfants, ce qui donne une présence de 350 à 500 personnes, soit de 2,1 à 2,8, rejoignant dans ce dernier cas le coefficient 3 proposé par Fath, *op. cit.*, p. 116, pour tenir compte à la fois des enfants et des membres officiels.

** Cette évaluation suppose que tous les membres officiels sont présents, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas comme le fait bien voir la dernière paroisse de 1886.

Source : À partir de rapports annuels de l'Église presbytérienne du Canada (1880, 1886) (*RBFE*, 1880, p. cxix; *RBFE*, 1886, p. cxviii) et de statistiques disponibles de la Mission de la Grande Ligne (baptiste) pour Marieville (1895, 1896, 1897, 1902) (*ARGLM*, 1895, p. 13; *ARGLM*, 1896, p. 8; *ARGLM*, 1897, p. 11; *ARGLM*, 1902, p. 13).

pour sauter le pas, ne serait-ce que pour l'assistance épisodique à un culte.

Nous avons pu délimiter trois catégories de sujets touchés par le protestantisme évangélique, des curieux dont la démarche est marquée par une certaine appréhension et qui se satisfont de rester à la périphérie de la communauté évangélique, aux membres communicants ayant sauté le pas de la profession de foi accompagnée de baptême et/ou de lettre d'abjuration en passant par cette troisième catégorie malaisée à isoler des « membres officiels », ces fameuses « close connections ». Nés pour certains dans le franco-protestantisme de première génération sans avoir officialisé leur appartenance à une Église évangélique, venus pour d'autres du catholicisme sans l'avoir officiellement quitté, ils semblent avoir été peu affectés par cette dichotomie qui néanmoins les obligeait.

Cependant, on peut voir les pasteurs analyser ce qu'ils vivent comme un échec

en projetant sur les partisans de cet entre-deux confessionnel non pas tant la crainte du regard de l'Autre qu'une forme de faiblesse morale intrinsèque. À cet égard, le jugement du pasteur Lafleur (baptiste) est cinglant : « Les exigences morales de notre confession, qui donne la première place à l'Évangile, dépassent de loin ce qu'ils sont prêts à accepter », (notre traduction)²¹. Quant au pasteur Doudiet (presbytérien), à Montréal, il aimerait pouvoir faire un sort à la lenteur de ce processus acculturatif en étiquetant comme convertis ces « compagnons de route » qui échappent aux classifications traditionnelles et condamnent les pasteurs à l'imprécision quand il leur faut répondre à la question qui fâche, notamment lorsque ces franco-protestants de l'entre-deux comptent pour plus de la moitié de la congrégation. En revanche, c'est peut-être lui qui fait l'analyse la plus fine lorsqu'il parle d'étape transitoire (« transition state »)²², bien que, en définitive, il

attribue lui aussi ce statut temporaire à une forme de faiblesse morale. À lire un autre pasteur, cette ambivalence serait dictée par le désir pragmatique de confort personnel : « une manière confortable de pratiquer sa foi »²³.

Cela nous renvoie à une mise en tension fondamentale dans le champ de l'interculturalité qui oblige les intéressés à une négociation intérieure plus ou moins âpre mais indispensable et toujours à réactualiser entre deux dimensions, la dimension « ontologique » d'un côté, « pragmatique » de l'autre. Schématiquement, le pôle ontologique s'intéresse à la tradition, à ce noyau dur d'éléments autochtones qui apparaissent stables au soi et garants de sa continuité dans le temps, bien qu'eux aussi soient imperceptiblement sujets à transformation. À l'inverse, le pôle pragmatique concentre les capacités d'adaptation et d'intégration des représentations et des expériences nouvelles d'un individu et, au-delà, ses capacités à en jouer²⁴.

On a vu que cette attitude ambivalente, outre qu'elle soit compréhensible dans un contexte d'interculturalité confessionnelle et plus encore en système professant, était tout à fait contextualisable²⁵. Cela dit, elle semble également refléter le pragmatisme de ces « membres officieux » qui « assistent régulièrement aux offices et ouvrent leur maison au pasteur » tout en respectant certaines des manifestations extérieures du catholicisme (« still adhere to some outward observances of Romanism »²⁶) qui devient alors la confession destinée à la vie communautaire, incluant la proche famille, le voisinage mais aussi l'employeur. Rappelons que ce « théâtre rituel hebdomadaire » que constituait l'espace intérieur de l'église se doublait d'un « théâtre social », notamment dans les paroisses rurales. Pour ces membres officieux, le protestantisme semble être devenu la confession de l'ombre, manière de jardin secret où l'on venait chercher des nourritures plus substantielles incarnées par la prédication, à rebours des manifestations de désintérêt pour le sermon et les prônes qui caractérisent une partie de la gent masculine lors de la messe dominicale, tout au long de cette période²⁷. C'est au moins une lecture possible des remarques du pasteur Bullock, à Roxton Pond :

« Outre ces derniers, (...), sept Catholiques romains assistent très régulièrement à nos assemblées de prière. Au cours du mois de

*septembre, entre six et dix d'entre eux, principalement des jeunes gens, ont participé à l'office du soir, chaque dimanche. Ils chantent les cantiques avec tout le monde, suivent attentivement la lecture de l'Évangile et portent grande attention à la prédication »*²⁸.

Ces jeunes gens, avides d'idées nouvelles mais peu enclins à rompre tout lien avec l'endogroupe catholique, tout en défiant l'autorité cléricale, pouvaient donc envisager sereinement le protestantisme évangélique au point de l'inclure dans leurs habitudes dominicales sans y adhérer officiellement. Plus prosaïquement, leur attitude illustre leur capacité à jouer librement de l'offre confessionnelle disponible et révèle sans doute leur désir de tisser les fils d'une sociabilité élargie en la personne d'un ami, d'un employeur ou d'une future épouse, sans pour autant rompre les liens avec leur première famille culturelle à laquelle ils étaient « attachés », dans une acception positive du terme. Cet entre-deux culturel ne semble pas, du moins en apparence, avoir été vécu par ces jeunes gens de manière schizophrénique. Ils auraient donc parfaitement intégré le paradoxe de cet entre-deux fécond qui ouvre sur une prise de conscience cruciale : « l'identité vivante est nécessairement partielle »²⁹. Ronan Le Coadic attribue à « la « modernité tardive » en laquelle nous vivons »³⁰ ce que nous avons appelé un *topos*³¹ *individuationniste*, les citoyens ne se contentant plus d'identités prescrites mais souhaitant la déterminer eux-mêmes, ce qui fait de ces Canadiens français des ruraux éminemment « modernes », en cette seconde moitié du XIX^e siècle.

Enfin, il faut peut-être voir dans cette « conformation individuante » l'expression philosophique d'un refus d'une disjonction entre catholicisme et protestantisme. Vécue comme inévitable par la quasi-totalité de la population et théorisée comme absolument nécessaire par les représentants magistériels de chaque confession, cette disjonction pourrait bien avoir été perçue comme oppressante par les « membres officieux » car trop réglée, trop étroite et pour l'exprimer en termes deleuziens, « striant d'avance la perception, l'affectivité, la pensée, enfermant l'expérience dans des formes toutes faites »³². De plus, on sait que les couples d'opposés sont hiérarchiquement définis et chaque opposition binaire est au fond celle d'un

majeur, ou présenté comme tel, en l'occurrence ici le catholicisme, et d'un mineur, le protestantisme. Cependant, c'est bien la composante *mineure* d'une dichotomie qui permet de redynamiser cette binarité délétère. Ainsi, plutôt que de substituer un pôle à l'autre en adhérant radicalement au protestantisme, autrement dit à une nouvelle identité englobante, « identité fétiche »³³ apparemment sans failles mais parfois d'une extrême fragilité, les « membres officieux » semblent avoir cultivé ces « lignes de fuite » chères à Deleuze en « déterritorialisant »³⁴ l'obligation de choisir un camp confessionnel pour habiter dans un entre-deux dérangeant pour tout le monde, sauf pour eux. C'est ce qu'ont choisi de faire entre quarante et cinquante habitants de Roxton Pond, dont une partie de la jeunesse qui n'a cure de se plier aux découpes confessionnelles préétablies, comme le fait remarquer le pasteur baptiste et bilingue du village, William Bullock :

« L'Église compte 60 membres, dont 47 résidents et 13 non-résidents mais en principe, la congrégation en compte plus du double, dont des jeunes gens mariés et célibataires. Un nombre considérable de ceux qui assistent régulièrement à l'office n'ont pas fait profession de foi, pas plus qu'ils ne se recommandent d'une Église en particulier »³⁵.

Cette ligne de fuite, qu'ils ont choisie et qui les définit, par leur préférence de la transversalité aux formes constituées, est lue par le clergé ou les pasteurs comme une fuite en avant, ou pire, une fuite devant leurs responsabilités, bien que le pasteur Bullock s'abstienne ici de tout commentaire. Cette attitude semble pourtant refléter davantage leur parti-pris d'une féconde indécidabilité³⁶ au plan spirituel, que ces « membres officieux » semblent avoir voulu ériger en art de vivre.

2. Franco-protestants et pureté de la langue française

Pour leur part, les membres officiels du franco-protestantisme ont élaboré diverses stratégies au fil du temps face à la langue française, enjeu identitaire majeur. On pense à leur engagement en faveur du bilinguisme mais surtout à la manière dont ils résistèrent à la dilution dans l'anglophonie. Une lecture de *L'Aurore* des années 1880 à 1920 nous renseigne sur la manière dont l'attitude des franco-protestants envers le français fut conditionnée

par leur perception évolutive de l'anglicisation, envisagée selon les individus, leur statut social, leur formation ou leur âge comme un pis-aller, un marchepied économique ou une menace. En cinq dates, il est possible de périodiser cette évolution.

Ainsi, en 1886, le médecin baptiste William Henry Dalpé, franco-protestant de deuxième génération et fils d'un ouvrier de Roxton Pond, énonçait calmement qu'il n'hésiterait pas à faire le deuil de sa langue maternelle et de sa nationalité canadienne-française si elles étaient trop difficiles à maintenir au vu des discriminations et de l'ingratitude des franco-catholiques : « Et si pour récompense de votre zèle envers la langue française, les Canadiens dans leurs conventions, ne cessent de vous repousser et de vous insulter, alors devenez anglais, [illisible]. Il y a quelque chose de plus haut que le sentiment de nationalité »³⁷.

En 1889, le pasteur Lafleur opposait dans un discours la notion de « devoirs » envers la langue française à la notion de « loyauté » envers l'empire britannique³⁸.

En 1900, la menace de l'assimilation était envisagée sans plus s'attarder³⁹.

En 1908, le bilinguisme affiché des franco-protestants semblait être en mesure de résister à cette menace et le « chauvinisme » des Canadiens français catholiques était alors taxé de dangereuse impasse⁴⁰.

En 1918, la notion de loyauté à l'empire britannique n'était toujours pas remise en cause dans *L'Aurore*.

Toutefois, dans une série d'articles publiés la même année, peu après un séjour d'études à Paris, Silas Péron, franco-protestant de troisième génération, laïc, professeur de français dans une *public school* montréalaise, allait tirer la sonnette d'alarme en remplaçant explicitement cette anglicisation dans son contexte colonial, fait unique dans *L'Aurore* à notre connaissance, du moins sur cette période⁴¹. Le miroir qu'il tend à ses coreligionnaires veut leur montrer à quel point leurs représentations sont colonisées. Il ironise sur la prononciation affectée de ces enfants du pays, à mille lieues des franco-protestants qui s'efforçaient, quarante ans plus tôt, de reléguer aux oubliettes des inflexions rappelant un peu trop le terroir. L'auteur moque également « leur cou raide [et] leur froideur affectée »⁴², métonymies de leur glissement vers un *habitus* puritain. Il tance les franco-protestants anglophones qui s'assimilent complètement à l'élément anglais car ils menacent la survie du

groupe et s'interroge sur les vertus « pédagogiques » aussi bien que « patriotiques » d'un apprentissage simultané des deux langues par les enfants, chez lesquels il déplore l'utilisation de l'anglais lorsqu'ils jouent à la maison. Il va jusqu'à conseiller à ses coreligionnaires d'adopter une forme de préférence « nationale » dans leurs comportements quotidiens, allant jusqu'à questionner la nécessité d'une décoration intérieure à l'anglaise ou l'utilisation « d'ustensiles de ménage » qui « révèlent leur origine saxonne (*sic*) »⁴³.

Certes, un tropisme⁴⁴ anglophone est clairement avéré chez les franco-protestants, avec un taux de 25 % de mariages exo-linguistiques à Saint-Hyacinthe⁴⁵, alors bastion du catholicisme en région et un taux de 14,2 % à Roxton Pond alors qu'il est seulement de 3,3 % chez les catholiques francophones du village⁴⁶. Cela dit, ce tropisme se double d'une prise de conscience évolutive des risques de dilution communautaire dans l'anglophonie. Par ailleurs, l'anglomanie n'est pas née avec les franco-protestants, loin s'en faut⁴⁷; notre hypothèse est même que ces derniers servent de boucs émissaires dans une société canadienne-française où la petite classe moyenne rurale n'était pas censée avoir accès à l'anglais, bien au contraire,



Silas Péron

puisqu'elle constituait aux yeux du clergé un réservoir des forces vives de la francophonie.

Par ailleurs, si l'on élargit la perspective à la situation de diglossie⁴⁸ propre à la réalité québécoise, la vitalité de la langue française a toujours constitué, pour

l'ensemble des Canadiens français, un baromètre de leur place dans le Canada émergent. Toutefois, les franco-protestants étant perçus par leurs compatriotes franco-catholiques comme « des traîtres [...] passés à l'ennemi »⁴⁹, des « Anglais »⁵⁰, on les voit redoubler d'efforts pour persuader la communauté canadienne-française du contraire et conserver une place dans le paysage imaginaire « national ». C'est ainsi qu'ils s'autoproclament les gardiens d'une langue française « épurée », comme le pasteur Provost qui loue le travail d'« épuration de la langue » chez « les Canadiens [français] qui ont accepté l'Évangile »⁵¹ et leur rôle moteur parmi leurs compatriotes en faveur d'un parler plus châtié⁵². Ironiquement, alors qu'on leur oppose une syntaxe défaillante, les rédacteurs-prédicateurs de *L'Aurore* répondent sur le terrain de la phonologie : « Ils ont dit quelquefois que pas un de nos prédicants ne savait sa syntaxe. Cela n'a jamais été vrai ; ce l'est moins aujourd'hui que jamais. Je voudrais qu'on vint sténographier le sermon d'un petit ministre de campagne et celui que prêche pompeusement le prêtre dans la grande église d'à côté, et qu'on les publiât textuellement l'un et l'autre dans un journal, en n'oubliant pas d'indiquer la prononciation »⁵³.

Le docteur Dalpé fera l'éloge chez ses coreligionnaires d'une « pureté de diction dont pourraient s'enorgueillir bien des puristes »⁵⁴. Cette première ligne de défense du français adoptée par les franco-protestants emprunte nettement au discours anglophone dont les exigences se portent vers un français dépouillé de ses moindres traces d'autochtonie, manière insidieuse qu'ont certains anglophones d'asseoir leur domination en exaltant une inaccessible pureté linguistique, étalonnée sur une représentation idéale du français de France. Au fil de leurs contacts répétés avec le monde anglophone, les franco-protestants ont intériorisé une stéréotypie discursive coloniale qui présente le français parlé par les Canadiens français comme un abominable patois ou, plus subtilement, une langue en devenir que les anglophones apprendront lorsqu'elle aura cessé d'être un dialecte. Cette lecture colonialiste, renforcée par le clivage ville/campagne, est fidèlement retranscrite dans *L'Aurore* avant 1918 : « Un Anglais distingué de Montréal, M. Gregor, professeur de langues au McGill, écrivait récemment dans le Nationaliste — j'extraits sa pensée :

‘Quand le français sera bien parlé par nos compatriotes canadiens, ces derniers forceront l'Anglo-Saxon à l'apprendre et il les aidera puissamment à conserver cette belle langue sur ce continent’ »⁵⁵.

Ainsi, en postulant l'existence d'une langue modèle vers laquelle il faut tendre sans relâche, les intellectuels franco-protestants vont reprendre à leur compte ce stéréotype de « pureté linguistique », qui se réclame d'une longue tradition, pour en faire une fine stratégie d'autopromotion : contrairement à une tendance largement décrite en psychologie sociale ⁵⁶ qui consiste à rabaisser systématiquement l'exogroupe afin de valoriser les qualités de l'endogroupe⁵⁷, les franco-protestants s'arrangent pour rehausser la « pureté » et l'« élégance » de leur français, espérant déprécier par contraste l'« idiome » ou le « jargon » de leurs compatriotes franco-catholiques, comme ici le pasteur Provost : « Plus libres que les catholiques, ils ont fait un grand pas vers l'éducation. Il est remarquable d'entendre certains de nos coreligionnaires parler un français d'une pureté et d'une élégance dont MM. les nationaux seraient jaloux. Ceux-là méritent bien l'appellation de Canadiens-français »⁵⁸.

Le pasteur Provost n'hésitera d'ailleurs pas à affirmer, dix ans plus tard, que « les Canadiens [français] qui ont accepté l'Évangile parlent un meilleur français que leurs compatriotes catholiques. Ils lisent davantage ; leur accent se modifie, leur vocabulaire s'enrichit chaque année »⁵⁹.

Ces quelques exemples, choisis parmi d'autres, montrent à l'évidence le rôle structurant des stéréotypes linguistiques dans la construction identitaire et la cohésion communautaire⁶⁰ franco-protestantes. Ces « Puritains français »⁶¹ semblent avoir projeté sur la langue la mission purificatrice qu'ils conduisaient au plan confessionnel, celle-ci fonctionnant comme double stratégie identitaire. En effet, grâce au renversement du stéréotypage négatif dont ils étaient la cible, la défense d'« un meilleur français » leur servit de bouclier face aux accusations réitérées de trahison en les réintégrant par la grande porte dans l'endogroupe francophone, tout en leur assurant une assise renforcée auprès des anglophones, en qualité d'arbitres autoproclamés des élégances de la langue française.

Abréviations utilisées dans ces notes

A: *L'Aurore*

AESH: Archives de l'Évêché de Saint-Hyacinthe

ARGLM: *The Annual Report of the Grande-Ligne Mission*

MDW: *The Montreal Daily Witness*

RBFE: « Report of the Board of French Evangelization », *The Acts and Proceedings of the Presbyterian Church in Canada*, Archives nationales du Canada, P602, boîte 47 (pour les années citées dans cet article).

- Catherine Hinault est professeur agrégé d'anglais au Centre de Langues de l'Université de Rennes 2 en Bretagne. Elle a soutenu sa thèse de doctorat en décembre 2011 (voir *Bulletin* no 36, p. 7, dans la présentation de son article sur Amirault), 1183 p., sous le titre Les « franco-protestants » au Québec, des années 1830 à 1920. Le présent article paru dans CERAMAC no 32 avait comme sous-titre Entre indécidabilité érigée en art de vivre et lutte contre l'« anglicisation », deux stratégies évolutives contre la dilution identitaire. Le début de l'article traçait en plusieurs pages le contexte social de l'époque. Le sous-titre original de la deuxième partie était : Une reterritorialisation de l'appartenance canadienne-française sur le terrain linguistique.
- René Hardy, 1999 – *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930*, Montréal, Boréal, 284 p., p. 227.
- Expression employée par certains baptistes francophones de Marieville, dont Prospère Ledoux dans ses Mémoires. Voir le *Bulletin* no 40, p. 3-6.
- L'Église baptiste fut en priorité choisie pour son implantation dans le sud-ouest du Québec ; l'Église presbytérienne lui apporte un contre-point bienvenu grâce à des archives institutionnelles rédigées avec davantage de rigueur, sans compter l'implantation discrète mais indiscutable des presbytériens dans la zone étudiée.
- Utilisé autrefois dans le sud-ouest du Québec, le mot « mitaine » fut créé à partir de son pendant anglais, *meeting hall* ou *meeting house*, lieu de rencontres et de prière dans le monde protestant anglophone. Inversement, on peut lire, de temps à autre, dans les rapports pastoraux le mot « bibleur », dérivation francisée de *Bibleman*, suffixée en -eur comme son pendant francophone et créée par les habitants auxquels les colporteurs rendaient visite dans la vallée du Richelieu. (Hinault, 2011, p. 646).
- ARGLM, 1862, « St. Pie, Roxton and Granby ».
- MDW, supplément de 3 pages, 1868, p. 1.
- L'endogroupe désigne le groupe auquel appartient l'individu dont on parle, ici le groupe de départ catholique.
- Lettre de J.-A. Foisy, Prêtre Curé à Mgr L.Z. Moreau, 11 novembre 1889, AESH (nos italiques).
- Le Citoyen franco-américain*, 20 juillet 1893, p. 3.
- Dans le cas présent, la deuxième génération n'a pas attendu longtemps. Selon Maria-Clare-Marshall, ses deux fils, Jean-Baptiste et Pierre ainsi que leurs épouses furent parmi les tout premiers convertis de la communauté de Belle-Rivière, dans les années 1840, comme le confirme le recensement de 1851.) Voir des extraits de son témoignage dans le *Bulletin* no 3, p. 2-3.
- MDW, supplément (consacré à la Mission de la Grande-Ligne), 1868, p. 1. Toutes les traductions sont de nous.
- ARGLM, 1893, p. 13.
- RBFE, 1882, p. cxix.
- Sébastien Fath, 2005 – *Du ghetto au réseau. Le protestantisme évangélique en France, 1800-2005*, Genève, Labor et Fides, 426 p.
- Dans une situation particulière où deux cultures

interagissent dans une perspective de coexistence.

- Dans la thèse déjà citée de Catherine Hinault, 2011, p. 172-173 et 211-216.
- Cette estimation se fonde sur les 43 familles franco-protestantes présentes dans le recensement de 1881.
- RBFE, 1880, p. cxix.
- ARGLM, 1897, p. 11.
- ARGLM, 1894, p. 5.
- RBFE, 1882, p. cxxv.
- MDW, supplément de 3 pages, 1867, p. 1.
- L'auteur proposait ici une distribution de la population franco-protestante selon une typologie inspirée de Carmel Camilieri et de Paul Ricoeur que nous avons omise dans les perspectives de cet article abrégé. JLL
- Il ne faut pas perdre de vue à la lecture des réflexions sociologiques qui suivent que, malgré ces considérations de pasteurs, les conversions sont le résultat d'un long processus d'apprivoisement de notions inconnues, d'un nouvel ethos, chaque étape du parcours étant digne de considération et de crainte. Voir notre thèse déjà citée, p. 639. Lire aussi dès maintenant la note 36 ci-dessous.
- RBFE, 1882, p. cxxv.
- Olivier Hubert, 2002 – « Ritual Performance and Parish Sociability : French-Canadian Catholic Families at Mass », in N. Christie (ed.), *Households of Faith: Family, Gender, and Community in Canada, 1760-1969*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 381 p., p. 47, 60-62.
- ARGLM, 1901, p. 14.
- Daniel Sibony, 1994 (archives sonores) – De l'entre-deux cultures aujourd'hui, *Les mardis de Paris* 8, université Paris 8, 25 octobre 1994 (mise en ligne, 3 nov. 2009). <http://studiovideo8.univ-paris8.fr/spip/spip.php?article36>.
- Rosen Le Coadic R., 2007 – Faut-il jeter l'identité aux orties ?, in R. Le Coadic (dir.), *Identités et société*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 376 p., p. 59.
- Un *topos* est un sujet caractéristique d'un groupe sociologique.
- François Zourabichvili, 2003 – *Le Vocabulaire de Deleuze*, Paris, Ellipses, 95 p., p. 41.
- D. Sibony, *op cit*.
- Gilles Deleuze, Claire Parnet, Dialogues, Paris, Flammarion, 1996 (1977), 187 p., p. 47, 54. « La ligne de fuite est une déterritorialisation. [...] Fuir, ce n'est pas du tout renoncer aux actions, rien de plus actif qu'une fuite. C'est le contraire de l'imaginaire. C'est aussi bien faire fuir, pas forcément les autres, mais faire fuir quelque chose, faire fuir un système comme on crève un tuyau. [...] Fuir, c'est tracer une ligne, des lignes, toute une cartographie » (nos italiques).
- ARGLM, 1897, p. 9, nos italiques.
- « L'indécidable » est ce concept utilisé par le philosophe Jacques Derrida pour déconstruire les oppositions binaires en perturbant la logique dichotomique qui reste le mode le plus fréquent d'appréhension des notions clés de l'existence.
- A, 24 juin 1886, p. 5. « Les Anglifiés ». L'auteur fait également allusion à l'interdiction de participer à la célébration de la St-Jean-Baptiste qui pesait sur les franco-protestants.
- A, 4 juillet 1889, p. 2-3 (éditorial).
- A, 31 mars 1900, p. 4 (éditorial).
- A, 1^{er} mai 1908, p. 3 (éditorial); A, 20 mars 1908, p. 8; A, 10 avril 1908, p. 4.
- « Comment voulez-vous qu'aux [les Anglo-canadiens] nous admirant, quand nous nous décernons nous-mêmes des certificats de mépris ? Ce ne sont pas nos ouvriers et nos domestiques canadiens-français qui

- nous ont attiré le terme méprisant de 'race de porteur d'eau' ; ce sont nos transfuges hypnotisés, aplatis, devant la race supérieure.» (A, 1er mars 1918, p. 6, « Prenons garde »).
- 42 Ibid.
- 43 A, 12 avril 1918, p. 4-5, p. 4, « Au Foyer ».
- 44 Tropisme : force inconsciente qui pousse un groupe à prendre une certaine orientation.
- 45 A, 31 décembre 1885, p. 3.
46. Catherine Hinault, 2011, *Catholiques et protestants dans le sud-ouest du Québec, des années 1830 à 1920*, Thèse de doctorat, université Paris 3, 1183 p., p. 800-803.
47. Jacques Cellard, 2008, Une expression de la lutte des classes au Québec, Manière de voir, *La Bataille des langues*, 2008 / 2 (1975), n° 97, p. 22. « Le règlement du séminaire de Nicolet, approuvé en 1842 par l'évêque de Québec, fait obligation aux élèves de ne parler qu'anglais pendant la récréation du soir ».

48. Originellement synonyme de bilinguisme, le mot diglossie décrit aujourd'hui l'état dans lequel se trouvent deux systèmes linguistiques coexistant sur un territoire donné, et dont l'un occupe, le plus souvent pour des raisons historiques, un statut socio-politique inférieur. La situation diglossique est ainsi généralement une situation conflictuelle.
49. A, 25 janvier 1918, p. 4, « Le Bon Combat ».
50. C'est ainsi que le résumé le pasteur Laflleur, non sans se justifier : « *Les catholiques nous ont souvent dit qu'en devenant protestants nous renoncions de fait non seulement à notre confession mais aussi à notre langue et à notre nationalité, et que nous devenions des Anglais... Leurs propos ne sont pas dénués de vérité mais l'explication en est simple. Le premier mouvement de nos coreligionnaires fut de marginaliser ceux qui empruntaient la voie de l'Évangile* », notre traduction. *ARGLM*, 1897, p. 6.
51. A, 14 mars 1896, p. 3.
52. *Ibid.*
53. A, 24 novembre 1894, p. 13.

54. A, 24 juin 1886, p. 5.
55. A, 14 février 1908, p. 5.
56. Jacques Bres, 1993 – Le jeu des ethno-sociotypes, in Christian Plantin (ed.), *Lieux communs*, topoi, stéréotypes, clichés, Paris : Kimé, 522 p., p. 152-161.
57. Dans les relations intergroupes, l'endogroupe est celui auquel appartient l'individu en question et l'exogroupe, l'ensemble des autres groupes d'individus auxquels il ne se rattache pas.
58. A, 24 juin 1886, p. 5.
59. A, 14 mars 1896, p. 3.
60. Ruth Amossy, Anne Herschberg-Pierrot, 1997 – *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan, 128 p., p. 43.
61. Contributeur occasionnel de *L'Aurore*, « C.E.A. » évoque « les 50 000 protestants français, nos 50 000 protestants français, ces *Puritains français* animés du zèle de leurs aïeux » (A, 17 janvier 1908, p. 4.) (nos italiques).

Pureté de la langue et missions évangéliques

En contre-point à ce dernier article, il vaut la peine de relire Duclos, Histoire, t I, p. 291-293, qui en 1910 allait tout à fait dans ce sens, valorisant l'appartenance canadienne-française et la pureté de la langue, donnant aux écoles protestantes un rôle qui allait bien au-delà de leur nombre!

L'absorption des convertis dans les congrégations de langue anglaise explique peut-être l'accusation portée contre les missions évangéliques. En abandonnant la religion, dit-on, ils [les Canadiens] perdent leur nationalité; ils oublient leur langue, — rien de moins prouvé. Cette tendance dans les districts mixtes à vouloir parler l'anglais est commune à tous les Canadiens, protestants ou catholiques. L'évangile prêché, popularisé ne dénationalise pas, mais fait naître le désir d'apprendre, ouvre des horizons nouveaux. Je dirai même que nos instituts ont contribué pour leur large part à faire aimer notre langue, à parler plus purement. On le remarque depuis soixante ans; à la clôture des écoles, lorsque les enfants rentraient au foyer pour les vacances, ils parlaient mieux.

On a donné au clergé catholique tout le crédit de la conservation de la langue française dans la province de Québec, — disons plutôt que le clergé a tout fait pour isoler le peuple et empêcher tout rapport avec l'étranger et même avec les cousins venus de France —, si bien que, sous sa direction, le langage était non seulement resté ce qu'il était sous l'ancien régime, mais s'était corrompu en introduisant une foule d'expressions anglaises vulgaires. Si la langue s'est conservée dans la province, nous le devons à nos écoles, qui, depuis soixante-quinze ans, ont donné une éducation élémentaire à plus de quinze mille jeunes gens. Nous sommes aussi rede-

vables à de jeunes Français à la plume facile, qui sont venus s'établir au milieu de nous et se sont occupés de journalisme, et aux relations fréquentes entre la France et le Canada; à cette jeunesse animée d'une légitime ambition, qui, au prix de sérieux sacrifices, va passer quelques mois, quelques années à Paris ou dans d'autres parties de la France.

Aujourd'hui le Canada peut se glorifier d'avoir dans son sein des écrivains et des orateurs qui étonnent l'étranger en visite. Répétons-le, l'évangile ne dénationalise pas; il fait ce qu'il est appelé à faire. Il abat les barrières, il rapproche, il crée le respect mutuel et fera de tous ces éléments divers qui nous arrivent de toutes les parties de l'Europe, un peuple uni, une nation saine et forte. Il faut s'attendre et espérer qu'après une ou deux générations on adoptera nos habitudes et les deux langues nationales du pays, l'anglais et le français.

Le français parlé dans toutes les cours de l'Europe, le français la langue de la diplomatie¹, avec sa littérature, a sa place dans notre jeune civilisation canadienne et contribue au développement intellectuel et social de nos temps. Le commerçant gagne à apprendre l'anglais, tous gagnent à se familiariser avec la littérature française. Ce rapprochement sera l'œuvre de l'évangile, prêché, popularisé, compris, et mis en pratique. Nos missions font donc une œuvre nationale et patriotique aussi bien que morale et chrétienne.

Le 11 juin 1926, le journal L'Aurore consacrait deux pages à des sujets connexes : Un premier article de J.E. Boucher, « Ce que les Canadiens français pensent de leurs écoles » montrait les limites d'un système dominé par le clergé et qu'en conséquence,

quelques catholiques canadiens-français envoyaient leurs enfants à « nos écoles et nos universités protestantes », appelant de ses vœux une réforme du système.

Le second signé Semper Memini (Je me souviens!) « Il faut plus d'anglais » reprenait les idées de S. Péron ci-dessus contre l'enseignement précoce et simultané de l'anglais. Il ne fait pas référence à cet auteur mais plutôt à deux autres articles parus dans L'Aurore. Il reflète en fait les préoccupations de l'époque au sujet de la langue et de l'anglicisation. En voici deux courts extraits.

« On se plaint de notre manque d'hommes vraiment supérieurs, capables d'analyser une situation, d'exposer un problème ou d'édifier une synthèse. Mais comment, après avoir habitué nos enfants à mêler les mots, les tournures, les formes propres et presque intuitives de voir, de dire, de raisonner, qui constituent les deux langues, comment peut-on prétendre leur avoir formé un instrument habile à rendre la complexité merveilleuse, délicate, terrible! d'une idée juste et complète ? [...] »

Les prétextes, nombreux, et qui se ramènent tous à un seul : l'utilité, sont spécieux. [...]

Le résultat est que, faute de les avoir vraiment formés, on les a préparés, non à la lutte pour la vie, mais à la défaite, à avoir honte de sa race et de sa langue, au transfuge. Les petits campagnards, peinturlurés d'anglais, émigrent en ville. De petits citadins — nous pourrions citer bien des noms — placés par des parents « pratiques » dans des écoles anglaises « pratiques » ont abandonné les leurs, les églises protestantes françaises, et sont disparus dans le « melting-pot » anglo-américain.

1. Surtout vrai du XVII^e siècle au début du XX^e.

Le professeur Henri Favre, doyen franco-protestant de la Faculté des Études supérieures à l'Université de Montréal

JEAN PORRET

avec la collaboration de Jean-Louis Lalonde et d'Éric Favre

À l'occasion du décès d'Henri Favre, nous avons demandé au pasteur Jean Porret de nous tracer un portrait de cet universitaire dont il a bien connu la famille. Jean Porret a été animateur de pastorale à l'Université de Montréal de 1974 à 1997. Il a été le premier protestant à occuper cette fonction et son mandat incluait la collaboration avec tous les groupes religieux. À la suppression du poste pastoral par l'Université, il a été fondateur et directeur du Service d'Action humanitaire et communautaire (de l'Université) de 1997 à 2003, service qui existe toujours. Éric Favre nous a aimablement fourni quelques informations supplémentaires. Qu'il en soit ici remercié.

JLL

Le mercredi 24 juillet 2013 au cimetière Mont-Royal, une assemblée nombreuse rendait un dernier hommage à Henri-Albert Favre décédé à 86 ans le samedi précédent. Ce professeur émérite de chimie, cadre universitaire remarqué, époux, père et grand-père achevait ainsi une vie bien remplie et féconde.

Originaire d'Ormont-Dessus (Alpes vaudoises), il est né le 4 décembre 1926 dans la petite ville de Payerne (près du lac de Neuchâtel) en Suisse, de Marcel Favre et Liliane Jaquiéry. Ce fils de quincailler fit ses études primaires et secondaires dans sa ville natale puis ses études classiques à Fribourg. Son père voulait en faire un pasteur. Il n'en fut rien pour lui. La chimie l'attirait définitivement et il entra à l'âge de dix-sept ans avec une autorisation particulière à l'École polytechnique de Zurich où il fit de très longues études pour l'obtention du doctorat en chimie. Il quitta alors la Suisse en vue d'études post-doctorales au Québec... mais n'est jamais revenu dans son pays.

Il rencontra à Montréal sa future épouse suisse de Genève, Isabelle Vionnet (1935-2010). Ils se sont mariés à l'Église unie Saint-Jean le 7 mars 1958 au temps du



pasteur Jacques Beaudon. Ils eurent trois enfants Alexandre (1959), Valérie (1961) et Éric (1968).

La carrière académique d'Henri Favre a débuté à l'Université de Montréal en 1952 à titre de professeur au département de chimie. L'admission de ce protestant bon teint au sein d'une université ouvertement catholique a de quoi étonner. La première charte de 1920 précisait bien qu'on y donnait l'enseignement supérieur et professionnel « conformément aux principes catholiques », avec l'archevêque de Montréal comme chancelier¹; celle de 1950, tout juste adoptée alors, maintenait la nature ecclésiastique de l'établissement notamment par l'obligation faite aux membres du Conseil des gouverneurs de professer la religion catholique et par la voix prépondérante donnée au chancelier sur toute décision des corps universitaires².

Il faut croire que les qualités personnelles d'Henri Favre l'emportaient sur le caractère de l'institution et que déjà une

certaine évolution des mentalités étaient en marche, car son appartenance protestante ne semble pas avoir posé de problème. Une anecdote révélatrice pourtant. Au milieu des années 1950, le cardinal Paul-Émile Léger vient à la collation des grades. Évidemment tout le monde baise l'anneau du prince ecclésiastique. En arrivant devant Henri Favre, le cardinal s'attend à ce qu'il fasse de même. L'universitaire prend plutôt ostensiblement la main qu'on lui tend et offre au prélat une poignée de main fraternelle ; l'ecclésiastique recule mais finit par s'exécuter à l'étonnement général.

Ses qualités de gestionnaire et de meneur d'hommes sont vite mises à contribution puisqu'il est appelé à diriger son département de 1959 à 1963.

Dans ce même temps s'amorcent les changements d'orientation majeurs de l'institution. C'est d'abord la nomination, avec l'accord de Rome!, de Lucien Piché comme premier vice-recteur laïc en 1961. Et c'est surtout avec l'arrivée du recteur

Roger Gaudry en 1965, comme premier recteur laïc que l'université échappe à la tutelle catholique. « Professeur et chercheur reconnu mondialement, il réorganise l'administration et la structure facultaire et oriente la mission universitaire vers les études supérieures et la recherche. [...] Dans le préambule de la nouvelle charte, on déclare que : *l'université reconnaît à ses membres les libertés de conscience, d'enseignement et de recherche inhérentes à une institution universitaire de caractère public, et qu'elle désire faire participer à son administration ses professeurs, ses étudiants et ses diplômés* ». « L'archevêque perd les pouvoirs que lui conférait l'ancienne charte. L'accord de Rome ne sera plus nécessaire pour la nomination du recteur puisqu'il sera choisi par le Conseil de l'Université avec la participation de l'Assemblée universitaire » (même source).

C'est donc à ces changements essentiels et à ces nouvelles orientations vers les études supérieures et la recherche que participera Henri Favre. En 1963, il est nommé adjoint au vice-recteur avec mandat de rédiger l'un des premiers rapports de planification et d'analyse prévisionnelle de l'Université, *Les bases académiques d'un plan quinquennal pour les années 1964-1969*.

Doyen de la Faculté des sciences de 1964 à 1968, il fait preuve de qualités d'organisateur qui sont mises à profit lors de la création ultérieure, en 1972, de la Faculté des études supérieures (FES) qui diplôme aussi les maîtres et les docteurs de l'École Polytechnique et de l'École des Hautes Études Commerciales. Sous son habile direction, la FES définit sa mission et restructure les programmes des cycles supérieurs : établissement de standards d'excellence, harmonisation de l'enseignement, création de programmes multidisciplinaires, encadrement de la formation des chercheurs. Il est intéressant et quelque peu ironique de voir que c'est un franco-protestant qui a contribué pour sa part à la réforme de l'Université de Montréal si peu disposée jusque là à l'égard des membres des Églises réformées ou évangéliques.

En 1979, Henri Favre quitte ses fonctions de doyen de la FES pour assumer pendant cinq ans la charge de doyen de la Faculté de musique et voir à sa relance. Mis à part ses qualités de gestionnaire, d'aucuns peuvent s'étonner d'une telle nomination. Mais, n'était-il pas un mélomane averti et un pianiste qui savait transmettre sa passion pour cet instrument ? Avec Pierre Rolland qui lui succéda en 1984, ils eurent à gérer la faculté durant la crise économique qui marqua les années 1980

et qui toucha durement le secteur de l'éducation. L'Université leur rend hommage en disant qu'ils réussirent malgré les restrictions à maintenir les exigences des programmes déjà en place et favoriser ainsi une augmentation substantielles de diplômés, notamment au niveau de la maîtrise et du doctorat. Mais l'éminent gestionnaire gardait le meilleur pour ses petits enfants... en les initiant au piano.

Henri Favre terminera sa carrière comme professeur honoraire au Département de chimie. (1984-1991) quand il a pris sa retraite à 65 ans comme le veut le règlement. Mais il a encore enseigné pendant deux ans, le Département manquant de professeurs, semble-t-il.

Les vingt années suivantes furent bien remplies. Il était consultant à son compte en nomenclature chimique pour le Gouvernement canadien. Il a aussi travaillé pour l'Ordre des chimistes et pour l'Organisation mondiale de la santé à Genève. Il a également œuvré pour l'Union internationale de la chimie pure et appliquée (IUPAC), une organisation non gouvernementale qui établit la nomenclature, les symboles et la terminologie internationale dans le domaine. Il a écrit de nombreuses oeuvres traitant de nomenclature, la dernière en date est parue en 2014³, le résultat de dix ans de travail en collaboration avec le professeur américain W. H. Powell, un pavé de 1568 pages! Il avait rendu le bon à tirer le 20 juin 2013 et exactement un mois plus tard, il s'est éteint le 20 juillet après une courte maladie. Son épouse, Isabelle Vionnet, l'avait précédée dans la tombe en 2010, ainsi que son frère Jean-David (mort jeune en 1963). Il laissait dans le deuil ses enfants et sa soeur Mädy Musso.

Homme de foi discrète, il devait faire un retour marqué à la pratique religieuse et protestante. Ses deux lieux de culte étaient la cathédrale Saint-Pierre à Genève avec le pasteur William McComish dont il appréciait particulièrement les prédications, et l'église Saint-Jean à Montréal, où je le retrouvais régulièrement sur le même banc le dimanche matin. En bon protestant, il ne parlait guère du contenu de sa foi chrétienne, mais elle avait certainement une bonne place qu'il mettait en pratique dans ses occupations quotidiennes. La rigueur et le travail ont été les marques de ce fils de Calvin. Sa devise aurait pu être, *labor et fides*, le travail et la foi. Et même à la retraite, il y est demeuré fidèle comme on l'a vu!

C'est à l'Université de Montréal que je devais le rencontrer régulièrement. Il me saluait toujours de façon unique et

avec un sourire marqué d'un « Monsieur le pasteur ». Cette distinction malicieuse qu'il m'accordait, il ne la limitait pas à me serrer la main en me regardant dans les yeux. Affirmer son appartenance croyante et religieuse passait par son travail. Ce qu'il faisait remarquablement même si nous n'étions pas conscients de tout ce qu'il donnait sans compter à cette institution. Il fut à coup sûr un des artisans de l'Université moderne que nous connaissons aujourd'hui.

Voici ce qu'en dit le jour de ses funérailles un collègue, Michel Lespérance, qui l'avait bien connu. « Pour ma part, j'ai œuvré au secrétariat général de l'Université pendant 35 ans. J'ai donc côtoyé Henri Favre dans de nombreuses instances et comités. De plus, comme nos locaux étaient voisins de ceux de chimie, nous avions l'occasion d'échanger amicalement lors de brèves rencontres dans les couloirs, revêtu qu'il était de son sempiternel sarrau blanc. Pour lui, c'était en quelque sorte porter les habits de la fonction. Quand on pense à l'universitaire, l'on doit reconnaître que ce qui caractérisait le plus Henri Favre, c'était d'avoir été le premier doyen de la Faculté des études supérieures. À ce titre, il a été le principal artisan de l'intégration des études de 2^e et 3^e cycle à la structure facultaire de l'Université de Montréal.

« Permettez-moi de parler quelque peu de l'être qu'il a été. Homme réservé s'il en fut, il n'aimait pas faire étalage de ses mérites et de ses réalisations. Homme de rigueur, il tenait à ce que les choses soient bien faites Par-dessus tout, il aimait enseigner tant au premier cycle qu'à la maîtrise et au doctorat et transmettre aux autres ses vastes connaissances. Il a d'ailleurs formé un nombre significatif de doctorants qui ont œuvré par la suite dans les diverses sphères de la chimie au Québec. Pour l'un de ses collègues qui occupaient le bureau voisin du sien, le professeur Maurice St-Jacques, il était, m'a-t-il récemment confié, des plus accueillant et faisait preuve d'une grande amabilité.

« Henri Favre est, avec les bâtisseurs que furent les Roger Gaudry, Maurice L'Abbé, Jacques St-Pierre et quelques autres, l'un de ceux qui ont le mieux incarné les aspirations du milieu universitaire à une époque où l'Université de Montréal se modernisait et accédait au rang de grande université de recherche. Il en fut l'un des grands serviteurs. »

Merci à cet homme fidèle et constant qui à sa façon voulait accorder le travail bien fait à une confiance dans la vie que Dieu nous accorde.

Henri Jonas, importateur et grossiste de produits alimentaires

Ce Français est né à Paris (village de Passy, 16^e arrondissement aujourd'hui) le 18 janvier 1848, s'est installé à Montréal en 1870 (même si le recensement de 1901 parle de 1875). C'est du moins ce qu'indique la publicité de sa compagnie, mais il est possible qu'il n'y ait habité que l'année suivante. Il a donc un peu plus de vingt ans. Nous ignorons tout de sa formation, mais nous savons qu'il a fréquenté l'école dans son pays et qu'il était vraisemblablement doué car il a appris rapidement l'anglais à son arrivée à Montréal. Il est protestant, probablement réformé, mais se rattache ici à l'Église anglicane et aussi à la franc-maçonnerie. C'est donc un nouveau nom à ajouter à la liste des entrepreneurs franco-québécois.

Henri Jonas s'établit dans le Vieux-Montréal (au 10, de Brésolles, puis à partir de 1891, au 389, rue Saint-Paul, aujourd'hui au 139, rue Saint-Paul, l'édifice de pierre grise très classique existant toujours). Sa raison sociale porte le nom d'Henri Jonas & Co. On sait qu'il parle l'anglais et le français. Le nom de sa compagnie est inscrit dans l'annuaire *Lovell* à partir de 1881.

Les annuaires et survols marchands de l'époque nous apprennent qu'il produit et embouteille des extraits culinaires, (vanille, nectar, citron, framboise, fraise, ananas, banane, orange, pomme, poire, mûre, cerise, groseille, rose, amande, cannelle, ratafia, vin rouge, cayenne, muscade, clou de girofle, tout épice, gingembre de Jamaïque, céleri, salsepareille, menthe poivrée, pyrole, café, thé, chocolat, ainsi que la bière d'épinette Ottawa et la root beer). Il est célèbre notamment pour un extrait de vanille réputé et il prépare des sauces et des additifs alimentaires, en plus d'importer de nombreux produits fins français qu'il vend en tant que grossiste.

Il fabrique aussi des huiles essentielles, des essences, les parfums et colorants pour les épicerie ou marchands de vin, et du ketchup, des sauces, de la glycérine, et importe de l'huile de castor, de foie de morue, d'olive, fabrique aussi des sirops de fruit, une grande variété d'articles pour confiseur, prépare sur place des variétés de moutarde, tous ces produits généralement connus comme « grocers' sundries ». Il fait aussi venir de l'étranger des préparations en pots comme les cornichons et autres



Le 139 de la rue Saint-Paul aujourd'hui

du même genre. Ses principaux clients appartiennent au domaine de la pâtisserie, de l'épicerie, de la pharmacie et à celui des traiteurs.

De telles importations supposent qu'il entretient des contacts européens et on peut penser qu'il a fait plusieurs voyages dans sa patrie pour favoriser son commerce, mais nous n'avons de trace de ses voyages qu'en 1900, 1906, 1910 et plus régulièrement par la suite, alors qu'il a plutôt alors l'âge de la retraite.

Non seulement offre-t-il en vente cet assortiment considérable de produits comme on l'a vu, mais les fournisseurs et les consommateurs reconnaissent la qualité générale des marchandises offertes et leur prix modéré; il jouit donc d'une solide réputation dans le milieu. On connaît M. Henri Jonas comme un homme intègre, un homme d'affaires fiable et reconnu par ses pairs. Son magasin et son usine sont larges et spacieux, bien aménagés et fonctionnels et ils occupent les quatre étages du bâtiment dans le Vieux-Montréal. Il emploie 33 personnes en 1894. Il vend partout au Canada et à Terre-Neuve (alors colonie britannique) et a même fondé une succursale à New York pour répondre à la demande américaine.

On ne s'étonnera pas qu'il fasse partie de la Chambre de commerce de Montréal et du City Club. Il est également un membre actif de la Chambre de commerce française à Montréal où il est tour à tour conseiller, trésorier, secrétaire, vice-président puis président (1902-1903). Il est fait commandeur de l'Ordre de Nichan Iftikhar en 1908 par le Gouvernement français en reconnaissance des services rendus à la patrie.

Selon le recensement de 1901, il habite le quartier Saint-Antoine, mais est déjà veuf à 53 ans. Nous n'avons pu retracer ni le nom de sa première épouse ni le moment de son décès. Cependant, la situation en 1901 nous laisse deviner la suite. Il loge en effet chez Elisabeth Claggett, [née au Québec le 6 juin 1847, mariée le 18 juin 1869, elle-même veuve à 53 ans de Charles C. Claggett, commis de son vivant, avec sa fille Alice (31 ans) et Katherine (22 ans)]. Sa mère loge également avec elle et a immigré en provenance du Vermont en 1836. On sait que les deux s'épouseront en janvier 1902 à l'Église anglicane St. John The Evangelist (High Church) à Montréal.

Il décédera le 25 août 1934, sera incinéré et enterré au Cimetière Mont-Royal. Son épouse, Emeline Elizabeth Corse mourra le 17 novembre 1938 et le rejoindra le 2 décembre suivant après son incinération.

Certains de ses produits sont encore en vente sous l'étiquette Sélection Henri Jonas.

Jean-Louis Lalonde

Sources

Montreal, the Metropolis of Canada, illustrated, Consolidating Illustrating Co., Montréal, 1894, p. 169.

Argyll, John D.S.C., *Industries of Canada: City of Montreal*, Historical Publishing Company, Montréal, 1886, p.160.

Linteau, Paul-André, « Les hommes d'affaires français à Montréal, 1870-1914 », E-Crini, no 3, 2012, p. 1-17, sp. p. 5.

Morgan, Henry J., *Canadian Men and Women of the Time*, W. Briggs, 1912, p. 590.

Le site: medicaments.bouteillesduquebec.ca/publicites/jonas_henri.htm

Les recensements du Canada, via Ancestry.ca



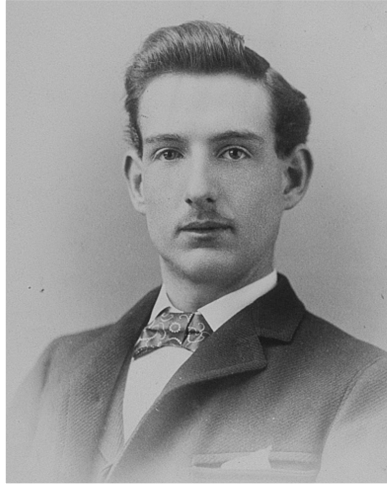
Le Semeur, ACFCE, Montréal, 1907

Louis Anthyme Herdt, ingénieur, professeur et expert scientifique franco-protestant

Nous vous présentons maintenant un laïc franco-protestant de la même époque qui a fait sa marque dans un tout autre domaine. Nous utilisons l'excellente biographie écrite par Robert Gagnon de l'UQAM qui, durant toute sa carrière, s'est intéressé à l'histoire des ingénieurs. Elle est parue dans le Dictionnaire biographique du Canada en ligne.

HERDT, LOUIS-ANTHYME, ingénieur, professeur et expert scientifique, né le 14 juin 1872 à Trouville-sur-Mer, France, fils de John Herdt, banquier, et d'Hélène-Denise-Amélie Fleury de La Hussinière ; le 4 mai 1897, il épousa à Montréal Blanche Dugas (décédée en 1907), fille du juge Calixte-Aimé Dugas, et ils eurent deux fils ; décédé le 11 avril 1926 à Montréal.

La famille de Louis-Anthyme Herdt arrive à Montréal vers 1880. Protestant de confession, le jeune Louis-Anthyme est aussitôt dirigé vers la réputée High School of Montreal. En 1889, il entre à la McGill University, où il obtient, en 1893, une licence en génie électrique. Appelé à faire son service militaire en France, il en profite pour parfaire sa formation d'ingénieur sur le continent européen. En effet, en raison d'une surdité partielle, il est exempté de ses devoirs militaires et il s'inscrit alors à l'Institut électrotechnique Montefiore à Liège, en Belgique. Un an plus tard, il poursuit ses études à l'École supérieure d'électricité de Paris. De retour à Montréal en 1895, Herdt est engagé comme démonstrateur au département de génie électrique de McGill. En 1897, il devient maître de conférences et, l'année suivante, obtient son diplôme de maîtrise de cette université. En cette fin de siècle, l'enseignement et la recherche en sciences connaissent, à McGill, un développement important. Grâce aux dons faramenteux du magnat du tabac, sir William Christopher Macdonald*, plusieurs bâtiments et laboratoires consacrés aux sciences et surtout aux sciences appliquées sont érigés sur le campus de l'université. Ainsi, en 1896, Macdonald donne 30 000 \$ pour le laboratoire de génie électrique. C'est dans ces conditions exceptionnelles que Herdt s'initie à la recherche au



Source: Musée McCord

moment où le Québec s'apprête à découvrir son potentiel hydroélectrique.

Les premiers travaux de Herdt au laboratoire de génie électrique portent sur le rendement des moteurs et des alternateurs électriques. Il travaille alors avec le professeur Robert Bowie Owens, principal responsable du développement du génie électrique à McGill. Avec l'aide de ce dernier, Herdt met au point une invention qui permet de guider les navires dans un canal de navigation. Ces derniers doivent être équipés, à la proue, d'un détecteur de variation du champ magnétique que génère un câble placé au fond de l'eau. Ainsi, le capitaine peut garder le cap du navire sur la trajectoire déterminée par le câble, et ce, même dans des conditions de visibilité nulle. Cette invention, testée pour la première fois en 1904 sur le Saint-Laurent, en présence du ministre de la Marine et des Pêcheries Raymond Préfontaine, vaut à Herdt les éloges de la communauté scientifique. Il faudra cependant attendre la Première Guerre mondiale pour que cette découverte révèle tout son potentiel : grâce à l'invention de Herdt, les navires de la marine royale pourront être guidés dans les ports anglais pendant le conflit. En 1907, Herdt devient professeur assistant au département de génie électrique de McGill et, deux ans plus tard, il occupe la chaire Macdonald de génie électrique et succède à Owens comme directeur du départe-

ment, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort. En 1910, l'université reconnaît la valeur de ses travaux scientifiques en lui décernant un doctorat en sciences.

À la fin du XIX^e siècle, des transformations économiques importantes obligent les gouvernements provinciaux et les municipalités à créer de nouveaux organismes pour réglementer l'exploitation des ressources naturelles et pour coordonner la mise en place des principaux services publics. Commissions d'enquêtes, services techniques, ministères et commissions de surveillance nécessitent le recrutement d'experts scientifiques, dont les ingénieurs représentent certes le groupe le plus important. L'intérêt de Herdt pour la résolution de problèmes concrets dans le domaine de l'électricité le place au premier rang des spécialistes sollicités par ces organismes. Dès 1907, il est nommé à la Commission des ingénieurs-conseils de la ville de Winnipeg qui supervise les travaux du complexe hydroélectrique de Pointe du Bois. Que ce soit pour mettre en valeur le potentiel hydroélectrique de la rivière des Outaouais ou celui du Nouveau-Brunswick, Herdt est appelé à donner son opinion afin d'éclairer les décideurs. À Montréal, il fait partie de la plupart des commissions de services publics. En 1912, il est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil président de la Commission des services électriques de la ville de Montréal, qui a notamment pour mandat de superviser la construction de conduits souterrains, où seront placés les nombreux câbles électriques de la ville. En 1916, le gouvernement provincial crée la Commission des tramways de Montréal pour assurer une certaine uniformisation des services et des contrats de la Compagnie des tramways de Montréal, et Herdt agit alors comme ingénieur-conseil. Une entente de 36 ans est conclue en juin 1918 entre la ville de Montréal et la compagnie. La Commission des tramways devient alors une commission permanente et Herdt en est nommé l'un des deux vice-présidents. Les décisions en matière de transport public à Montréal ne seront plus du ressort d'une compagnie privée ou de la ville de Montréal mais de

cette commission. La même année, Herdt se rend aux États-Unis afin d'étudier les différents réseaux de transport métropolitain.

L'engagement de Herdt dans les entreprises de services publics et ses travaux scientifiques l'amènent à occuper des postes honorifiques au sein d'organismes nationaux et internationaux. Élu membre de la Société canadienne des ingénieurs civils en 1899, il en devient conseiller à partir de 1907. Délégué à la Commission électrotechnique internationale tenue à Londres en juin 1906, il contribue à la définition des normes en matière d'électricité. Il est admis à la Société royale du Canada en 1911.

Au moment du déclenchement de la Première Guerre mondiale, Herdt se rend en France afin de participer à l'effort de guerre, mais les autorités militaires françaises lui demandent de retourner au Canada, où ses services seront plus utiles. Peu après, il devient consultant technique auprès de la mission française d'artillerie à New York : il supervise les contrats qu'elle signe et le matériel qu'elle achète de manufacturiers canadiens pour des téléphones de campagne. En reconnaissance des services qu'il a rendus, le gouvernement français lui décernera la Légion d'honneur en 1923.

Au milieu des années 1920, Louis-Anthyme Herdt commence à éprouver des problèmes de santé. Il souffre de dépression et est traité à l'hôpital Royal Victoria. Le dimanche 11 avril 1926, son fils John Douglas remarque que son père, en quittant la maison pour se rendre à son bureau de la McGill University comme tous les dimanches, semble avoir retrouvé la forme. Quelques heures plus tard, le corps de Herdt est découvert par un des gardiens de l'édifice. Le réputé professeur de McGill et vice-président de la Commission des tramways, âgé de 53 ans seulement, s'est tiré une balle dans la tête, mettant fin tragiquement à une brillante carrière scientifique. Au cours de celle-ci, Herdt a contribué à l'élaboration de normes dans plusieurs domaines liés à l'usage de l'électricité. Il s'est également illustré comme conseiller technique dans la mise en place de centrales hydroélectriques et s'est révélé un expert important auprès des organismes publics de régulation et de réglementation des services reconnus d'utilité publique.

Robert Gagnon



Source: Archives de McGill

Pavillon Macdonald de génie (quand il vient d'ouvrir) et aile Workman

Louis-Anthyme Herdt est l'auteur de : *Notes of polyphase equipments of some European high speed electric railways* ([Montréal ?, 1902 ?]); *The use of electricity on the Lachine Canal* ([Montréal ?, 1904 ?]); et *Electrolysis in the city of Winnipeg* (s.l., [1910 ?]). Il a aussi publié plusieurs articles, notamment dans le *Canadian Electrical News and Engineering Journal* (Toronto) et dans les *Trans.* (Montréal) de la Soc. canadienne des ingénieurs civils. On trouvera une liste partielle de ses écrits dans *Science and technology biblio.* (Richardson et MacDonald).

ANQ-M, CE601-S1, 4 mai 1897.— Arch. départementales, Calvados (Caen, France), État civil, Trouville-sur-Mer, 17 juin 1872.— SAUM, Reference Room Staff Index, Herdt, L.-A.; RG 49, scrapbooks and newspaper clippings, 1–6.— *Montreal Daily Star*, 13 avril 1926.— Christopher Armstrong et H. V. Nelles, *Monopoly's*

moment: the organization and regulation of Canadian utilities, 1830–1930 (Philadelphie, 1986), 251–254.— *Canadian men and women of the time* (Morgan ; 1912).— « Dr. Louis A. Herdt », *McGill News* (Montréal), 7, n° 3 (juin 1926) : 29s.— R. C. Fetherstonhaugh, *McGill University at war, 1914–1918, 1939–1945* (Montréal, 1947).— S. B. Frost, *McGill University : for the advancement of learning* (2 vol., Montréal, 1980–1984), 2 : 104.— Robert Gagnon et A. J. Ross, *Histoire de l'École polytechnique, 1873–1990; la montée des ingénieurs francophones* (Montréal, 1991), 178–181.— Linteau, *Hist. de Montréal*, 273.— « Louis Anthyme Herdt », SRC, *Mémoires*, 3^e sér., 20 (1926), proc. : XXI–XXIV.— McGill Univ. *Annual report* (Montréal), 1894–1926.

© 2005–2014 Université Laval/University of Toronto

Voir la généalogie de la famille dans notre site internet.

Bulletins de la Société d'histoire
du protestantisme franco-québécois

NUMÉROS 1 à 40



BIENTÔT DISPONIBLE

Recueil des Bulletins de la
SHPFQ, numéros 1 à 40

440 pages, relié, couleurs

Édition papier : 38 \$
Édition électronique (pdf) : 25 \$
SPÉCIAL DE LANCEMENT :
Papier + pdf : 45 \$

Réservez le vôtre dès aujourd'hui !
agendron77@videotron.ca

NOUVELLES

de la Société

Le Patrimoine Feller

Marie-Claude Rocher a présenté au Comité de mise en valeur du Patrimoine Feller un rapport préliminaire en janvier. Elle y fait état des réalisations d'un musée régional à Ferrières (Tarn) qui a su intégrer l'ancien et l'actuel: De la Réforme à la modernité et est devenu un grand musée français réussissant à intégrer patrimoine local et territorial. On pourrait s'en inspirer pour la mise en valeur de l'ensemble patrimonial Feller. Puisqu'il existe un appel d'offres de la MRC pour des projets, le Comité pourrait y soumettre l'idée d'un jeu extérieur près de l'église Roussy Memorial qui devrait constituer un élément attractif nouveau pour les gens

de passage. Le rapport final sur le Patrimoine est prévu pour le 8 avril. Nous ferons le point sur l'évolution du dossier dans notre prochain numéro, mais les perspectives paraissent plus intéressantes que jamais.

Une journée de commémoration à Québec en octobre prochain

L'église réformée Saint-Marc a décidé de souligner particulièrement cette année son 60^e anniversaire. La célébration entre membres et amis aura lieu en juin, mais elle prépare une journée de commémoration historique plus élaborée, fin septembre ou début octobre, à

l'instar de ce qui s'était fait pour souligner le 400^e anniversaire de la fondation de Québec, fin septembre ou début octobre. Déjà nous savons que Jason Zuidema travaille à l'historique de cette église et notre Société sera mise à contribution pour évoquer notamment la présence protestante et évangélique dans la ville de Québec et les environs. Nous pourrions fournir plus de détails lorsqu'ils seront connus dans nos prochains Bulletins. NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE se tiendra cette année encore en septembre dans la région de Sherbrooke, ce qui nous permettra d'évoquer le travail missionnaire fait dans la région, la présence des Frères et l'œuvre de l'Institut Béthel.

Le décès de Nelson Thomson

Nelson Thomson nous a quittés le 27 février dernier, et le culte commémoratif a eu lieu le 8 mars à Fort Érié (ON).



Certains ont évoqué l'idée de consacrer à ce pasteur un numéro spécial du *Bulletin* à la

fois pour rappeler sa biographie, ses écrits, et marquer son influence dans le milieu évangélique. Il est probable que nous puissions le faire dès le prochain numéro. Nos condoléances à son épouse et à sa famille.

VISITE AU CIMETIÈRE MONT-ROYAL

Quinze pasteurs protestants importants

La SHPFQ organise le **samedi 31 mai prochain** à 13 heures une visite patrimoniale au Cimetière Mont-Royal.

Il s'agit d'évoquer la mémoire d'une quinzaine de pasteurs franco-protestants importants. La visite part du Bureau (entrée principale nord), 1297, chemin de la Forêt, Outremont, parking disponible. (Il y a environ 1 km entre l'arrêt de bus du Chemin Remembrance, entrée Sud, et le point de ralliement, donc entre 10 et 15 minutes de marche, suivre la ligne verte tracée sur le sol).

Dans l'ordre, nous parlerons de **Chiniquy** et de ses deux parents indiqués sur la stèle, **Joseph-Luther Morin** et **Samuel Delagneau**, presbytériens, **Laurent Rivard** (*L'Aurore*, *Chants évangéliques*), congrégationaliste, **Émile Lapelletrie**, 1^{er} pasteur presbytérien (1841), nous verrons la stèle des trois générations de **Tanner**: Jean Emmanuel et son épouse Olympe Hoerner, Charles-Auguste, fils, et John Ulric, petit-fils, tous deux pasteurs presbytériens puis de l'Église unie, ensuite **Paul Villard**, professeur à McGill, médecin et auteur

(*Up to the Light*) et de **Daniel Coussirat**, professeur au Collège presbytérien, puis irons sur la tombe de **Théodore Lafleur**, pasteur baptiste, enterré ici et non à Grande-Ligne.

La tombe des Duclos, **Rieul** et son fils **Charles A. Duclos** (presbytériens), les **Doudiet (Jaques-Frédéric, et son fils)**, menuisier, chercheur d'or, dessinateur ... et pasteur presbytérien, puis **Calvin E. Amaron**, fondateur d'un collège américain, et reprise en mains de *L'Aurore*.

Un mot finalement pour évoquer **Joseph Onasakenrat**, pasteur méthodiste et traducteur des évangiles en iroquois et **Victor Rahard**, le plus grand évangéliste francophone chez les anglicans.

Parcourir le trajet à pied prend environ une heure, mais avec les explications, la visite devrait durer facilement deux heures.

Elle est gratuite et tous sont les bienvenus, membres ou non de la Société. Pour nous aider à mieux planifier la rencontre, indiquez-nous votre présence via notre site www.shpfq.org, onglet contactez la Société, ou encore par téléphone, Jean-Louis Lalonde, 514 733 1783 ainsi qu'à ce numéro pour autres informations. Même en cas d'oubli, tous demeurent les bienvenus.

LE BULLETIN SHPFQ

ISSN 1712 - 5898

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada

POUR JOINDRE LA SOCIÉTÉ

4824, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 301, Montréal (Québec), H3V 1G4
www.shpfq.org ou Richard Loughheed : (514) 482-0086

RESPONSABLES DU BULLETIN

Jean-Louis Lalonde: (514) 733-1783
Alain Gendron: (450) 447-7608